

# Saint-Péray

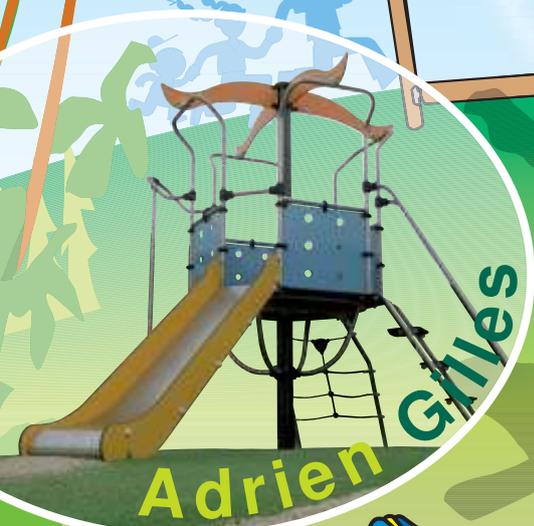
MAGAZINE

S'amuser ?  
Un jeu d'enfant

Chavaran



Adrien Gilles



Marcale



n°33



# Animations : encore et toujours du nouveau



# VOCHORA

Après le lancement des soirées CIEL ECRAN, dont la grande première a eu lieu le 17 avril avec la retransmission, devant près de 300 personnes, de la Tournée des Idoles et du spectacle «Age tendre et tête de bois», puis les deux soirées théâtre des 5 mai et 2 juin, l'OMAC et la ville de Saint-Péray continuent à diversifier l'offre d'événements culturels, pour le plus grand plaisir de tous.

Deux conventions ont ainsi été conclues, l'une avec l'association des «Musicales de Soyons» et l'autre avec l'association VOCHORA.

**Samedi 13 juin**, dans le cadre de la Fête de la Musique de Saint-Péray, les Musicales de Soyons en ballade ont proposé un concert de musique classique, à 21h, à l'église de Saint-Péray. Au programme : Amanda Favier et le quatuor Eiffel.

**Mercredi 8 juillet**, le festival VOCHORA fera étape à Saint-Péray. Depuis sa création, en 1998, le Festival propose des concerts d'art polyphonique, de la voix soliste jusqu'au grand chœur. Depuis quelques années, il intègre également dans sa programmation le récital, le chant lyrique, l'art instrumental, la danse...

Le Festival VOCHORA, qui rayonne au niveau de toute l'Ardèche, se déroule au mois de juillet, essentiellement à Tournon-sur-Rhône, mais aussi dans plusieurs communes du Nord de l'Ardèche et de la Vallée du Rhône, dont, à compter de cette année, Saint-Péray.

**Mercredi 8 juillet** à 21h, le CEP du Prieuré accueillera donc l'ensemble vocal ANDANTEMACADAM pour un grand concert de polyphonies vocales, corporelles et ludiques.



Pour tous renseignements, contacter l'OMAC au 04 75 74 77 00.

**viacom**  
Conseil et Création Publicitaire

7, Rue Pierre & Marie Curie  
Quartier Gare  
07130 Saint-Péray  
☎ 33 (0)4 75 40 53 03  
Fax : 33 (0)4 75 80 03 59  
e-mail : [info@viacom.fr](mailto:info@viacom.fr)  
Site : [www.viacom.fr](http://www.viacom.fr)



CRÉATEURS D'IDÉES ASCENSIONNELLES PRINT | WEB  
<http://www.influence.fr> | [info@influence.fr](mailto:info@influence.fr)





Cité pour la première fois en 1987 dans le rapport BRUNTLAND, le terme de DEVELOPPEMENT DURABLE est aujourd'hui sur le point de devenir l'alpha et l'oméga de toute politique publique. Et chacun de reprendre à son compte ce refrain à la mode.

Pour parodier l'un de nos illustres Présidents de la République, «on peut sauter sur sa chaise comme un cabri en disant développement durable ! développement durable ! développement durable ! mais cela n'aboutit à rien et cela ne signifie rien».

Doit-on pour autant regretter que ce concept soit devenu commun au plus grand nombre ? Bien au contraire. En effet, comment changer les mentalités sans une prise de conscience générale et globale des questions liées au développement durable ? La contingence environnementale s'impose à l'humanité tout entière et l'urgence en la matière ne saurait souffrir de retard dans l'engagement d'actions concrètes et efficaces.

C'est cette idée qu'a retenue et promue le Grenelle Environnement, afin de prendre des décisions à long terme en matière d'environnement et de développement durable. Les différents thèmes abordés par ce Grenelle se sont traduits par des engagements concrets pour, à la fois, lutter contre le changement climatique, préserver et gérer la biodiversité et les milieux naturels, préserver la santé et l'environnement tout en stimulant l'économie, et instaurer une démocratie écologique.

Des engagements aux actes, chacun est concerné. Les collectivités locales bien évidemment, au premier rang desquelles les communes, non seulement en tant qu'actrices du changement mais aussi et surtout en tant qu'initiatrices et coordinatrices.

Du transport à l'habitat en passant par l'urbanisme, les économies d'énergies, la préservation des ressources naturelles, le traitement et la valorisation des déchets, les domaines de compétences des collectivités locales sont autant de leviers à actionner pour participer à cet effort collectif en faveur du développement durable.

A l'échelle de son territoire et des ses compétences, la ville de Saint-Péray a elle aussi son rôle à jouer. Un rôle que nous entendons remplir avec la même détermination que celle nous anime dans la défense de l'intérêt général, pour le bien-être des Saint-Pérollaises et des Saint-Pérollais. Voilà pourquoi je vous invite sans tarder à prendre connaissance du dossier consacré au développement durable, dans votre Saint-Péray Magazine. Parce que l'avenir de tous dépend du comportement de chacun...



Le Maire, Jean-Paul LASBROAS.

# Sommaire n°33

## TRAVAUX AMÉNAGEMENT

Avenue Tassini, jeux d'enfants, médiathèque 4/5

## A L'HONNEUR

Rallye des Gazelles  
Tableau d'honneur 6/7

## CULTURE ANIMATIONS

Crussol en fête  
Fête des Vins et du Jumelage 8

## LE DOSSIER

Développement durable 9/11

## CLIN D'ŒIL

En route vers l'été 12/13

## CULTURE

Les coups de cœur de la bibliothèque 14

## JEUNESSE

Sac... Ados été jeunes 15

## VIE PRATIQUE

Des vacances en Europe 16/17

## VIE SCOLAIRE

Le groupe scolaire de la Sainte Famille 18/19

## VIE ECONOMIQUE

Du nouveau... 20

## INTERCOMMUNALITE

La CCRC à votre service 21

## PATRIMOINE

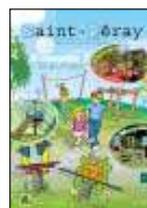
Un nouvel éclat pour nos lieux du souvenir 22

## ETAT CIVIL

Ils sont nés, ils se sont unis, il nous ont quittés 23

## SUR VOS AGENDAS

Planning des animations 23



**S'amuser ?**  
Un jeu d'enfant

SAINT-PÉRAY Magazine est édité par la Mairie de St-Péray, Place de l'Hôtel de Ville 07130 St-Péray - Tél.: 04 75 81 77 77 - Fax : 04 75 81 77 78

Directrice de la publication : Joëlle CORNUT-CHAUVIN.  
Rédacteur en chef : Damien LAPÔTRE.  
Rédaction, photos, maquette : Service communication.  
Crédit illustrations : Ville de Saint-Péray, Valence Major, Mme BERTHOUCHE, M. BALASKOVIC, M. LADREYT, M. SEIGNOBOS.  
Régie publicitaire : Place de l'Hôtel de Ville - 07130 St-Péray - Tél.: 04 75 81 77 77.  
Fabrication : Vascam - 7 rue Pierre et Marie Curie - 07130 St-Péray  
Dépôt légal : n° 98-L1/96  
Votre magazine sur le site internet : www.st-peray.com



## L'aménagement de l'avenue Victor Tassini

Le chantier se poursuit selon le calendrier établi (*voir Saint-Péray Magazine n° 32*) et ce, malgré la nécessité de procéder à des travaux imprévus en avril : la structure de la route existante n'étant pas compatible avec la rénovation en cours, il a en effet fallu décaisser la voirie, du carrefour avec le chemin de Hongrie

jusqu'au premier virage de l'avenue. La réalisation de cette intervention aura même nécessité la fermeture totale à la circulation durant deux semaines, à l'occasion des vacances de Pâques.

Malgré ce contretemps, la première phase de travaux a été livrée dans les

## Installation de jeux d'enfants



Deux espaces de jeux d'enfants ont été installés ces dernières semaines. Un équipement ludique moderne, de même que des bancs, sont venus rejoindre la plate-forme multisports de l'espace Adrien Gilles.

Dans le cadre de l'aménagement du parc de Chavaran, ce lieu de promenade boisé qui connaît déjà un beau succès est désormais parsemé de jeux en bois, cordages et acier. Les équipements installés comprennent un gros module de jeu, une pyramide d'escalade, un petit parcours de santé pour les enfants et deux tables de ping-pong en béton.

Enfin, fin août, ce sera au tour du CEP du Prieuré de se voir doté de jeux plus classiques qui agrémenteront l'espace situé à l'arrière du bâtiment.

L'investissement total consacré à ces équipements de loisirs se monte à près de 90 000 €, dont la plus grande partie concerne bien évidemment le parc de Chavaran, qui a désormais tout pour accueillir petits et grands, à l'ombre de ses grands arbres et de ses sentiers serpentant le long du Mialan.





temps, à savoir fin avril. Sur toute la longueur de cette 1<sup>ère</sup> phase (*du bas de la montée jusqu'au Belvédère*), la voirie a été refaite (il ne restera qu'à procéder à la pose de l'enrobé final en fin de chantier), de même que le réseau d'eaux pluviales et les réseaux d'éclairage public, de téléphone, d'électricité.

Des garde-corps ont été installés le long de la route sur les nouveaux trottoirs aménagés et les accès à la rue du Prieuré et au chemin de l'Arzalier ont été entièrement repensés et réaménagés, notamment, pour le second, avec la pose d'une passerelle et d'un escalier métallique.

Si le chantier ne connaît pas d'imprévus, la seconde tranche devrait elle aussi être livrée dans les temps. Tous les usagers de cette avenue devraient donc pouvoir bénéficier d'une toute nouvelle entrée de ville, sécurisée et embellie, pour la fin de l'été.

## Médiathèque, c'est parti... !



**1<sup>ère</sup> PIERRE**

Les travaux de la médiathèque débuteront dès le mois de septembre.

La pose de la première pierre est ainsi programmée le samedi 5 septembre, pendant la Fête des Vins et du Jumelage, afin d'associer nos villes partenaires au lancement de ce chantier qui devrait entraîner une véritable métamorphose de ce secteur du centre-ville.



# Objectif : DUNES !



*Après sa participation à l'édition 2008 du Rallye Aïcha des Gazelles, la Saint-Pérollaise Sandrine BERTHOUBE, exploitante avec son compagnon, Stéphanie ROBERT, du Domaine du Tunnel, a remis le cap au sud cette année pour prendre le départ du Rallye 2009, avec une nouvelle coéquipière et un nouveau véhicule.*

À son retour en 2008, elle avait confié que ce rallye était une aventure à vivre au moins une fois... , voire deux, puisqu'à l'époque, elle caressait l'idée d'une seconde participation mais dans un futur plus ou moins lointain. L'appel de l'aventure a dû être le plus fort puisque 12 mois seulement auront suffi pour qu'elle soit à nouveau gagnée par l'envie d'en découdre avec le désert marocain. 12 mois qu'elle aura mis à profit, avec sa coéquipière Barbara pour mobiliser autour de ce projet une trentaine de partenaires financiers.

Le vendredi 13 mars, l'équipage 175 du Team GAZ'LL a ainsi pris la route pour rallier Sète et le bateau en direction de Tanger. Après une nuit à Meknès et une étape de liaison jusqu'à Erfoud, le départ du prologue a été donné le mercredi 18 mars à 14h. Au programme de ces deux semaines d'aventure : 4 étapes en 4 jours puis deux étapes marathon de 48 heures et une arrivée, samedi 28 mars, sur la plage d'Essaouira, soit au total, 2 500 km en 6 étapes dans l'Atlas marocain.

## **L'objectif cette année, faire au moins aussi bien.**

Pour sa première participation en 2008, l'équipage de Sandrine avait terminé 58<sup>ème</sup> sur 96 engagés. L'objectif de faire au moins aussi bien aura été atteint pour Sandrine et sa coéquipière puisque l'équipage 175 s'est classé à la 47<sup>ème</sup> place sur 106 équipages dans la catégorie 4x4 / camions, se permettant même de finir devant des équipages pourtant plus expérimentés.

**Le Rallye Aïcha des Gazelles**

Premier rallye exclusivement féminin au monde, le Rallye des Gazelles n'intègre aucun critère de vitesse : il est basé sur la navigation «à l'ancienne». Son principe est simple : trouver les balises d'un parcours imposé en parcourant le moins de kilomètres possibles et en se repérant uniquement grâce aux cartes, au compas et à la boussole. Autre spécificité, c'est aussi et surtout un rallye humanitaire durant lequel la caravane offre des dons aux populations locales de cette région du sud du Maroc : eau, médicaments, produits d'hygiène...

Mais qui dit rallye dit également épreuve sportive et c'est vrai que le Rallye des Gazelles reste avant tout bel et bien une épreuve sportive de 8 jours tout au long de laquelle, les participantes ont à parcourir près de 2 500 km à travers le désert aux pistes oubliées et aux paysages contrastés : dunes, rocaïles, galets...



# Des Saint-Pérollais au tableau d'honneur



## Marc BALASKOVIC, le sportif de l'extrême

Du 12 au 17 décembre 2008, ce Saint-Pérollais féru de course à pied a participé à la 2<sup>ème</sup> édition du rallye raid «Abu Dhabi Adventure Challenge», aux Emirats Arabes Unis. Au menu, plutôt corsé, de cette course aventure de 361 km, étalée sur 6 jours : un triathlon de 40 km, du VTT, 85 km de kayak de mer, activités de corde, roller et une course d'orientation de 110 km dans le désert du Rub Al Khali. Sur 36 équipages engagés, l'équipe de Marc BALASKOVIC a terminé 11<sup>ème</sup>, à une place de son objectif d'intégrer les 10 premiers, mais un résultat assurément satisfaisant pour ce compétiteur hors pair, face aux meilleurs mondiaux de la spécialité.



## Eliane BOUGUETAÏB-PALIX, une vie au service de la boxe

Fondatrice du Boxing-Club Saint-Pérollais, Eliane BOUGUETAÏB-PALIX préside, aux côtés de son époux Kader, à la destinée de ce club, dernièrement labellisé par la fédération française de boxe. Le 1<sup>er</sup> avril dernier, Eliane BOUGUETAÏB-PALIX s'est vu décerner, par Monsieur le Préfet de l'Ardèche, la médaille de la Jeunesse et des Sports, échelon argent, au titre de son action et de son engagement, non seulement au sein de son club de toujours, mais plus largement de la boxe en général et de la promotion de la boxe féminine en particulier.



## Roland LADREYT, la passion du sport, la passion du handisport

Lors de cette même soirée en Préfecture, un autre Saint-Pérollais a été décoré par Monsieur le Préfet de l'Ardèche : M. Roland LADREYT, président du Club Handisport Saint-Péray, qui s'est vu décerner la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports. Arrivé au sein du Club Handisport en 1993-94, Roland LADREYT a très vite exercé des responsabilités au sein de cette association. Vice-président de 1995 à 1998, il est ensuite devenu président en 1998, fonction qu'il occupe encore aujourd'hui. C'est grâce à lui qu'une section basket a été créée au sein du Club Handisport en 1999-2000, dont l'équipe évolue désormais en Nationale 2. Roland LADREYT exerce également les fonctions de président du Comité Départemental Handisport de l'Ardèche, dont il est d'ailleurs à l'origine de la création en 2003.



## Marie-Pierre BOUVIER, une artiste dans la lumière

Créatrice de lampes et d'abat-jour, Marie-Pierre BOUVIER exerce depuis 7 ans à Saint-Péray. Dans son «Atelier Caméléon», au 48 rue de la République, elle propose, à partir d'un travail sur les couleurs, les formes et les textures, la création ou la restauration d'abat-jour originaux sur-mesure, mais également la création de lampes, de montages électriques pour lustres... Au mois de mars dernier, son talent de créatrice a été distingué par les professionnels des métiers d'art. Dans le cadre de la 8<sup>ème</sup> édition de la Semaine Nationale de l'Artisanat, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Ardèche a remis à M<sup>me</sup> BOUVIER le prix départemental des métiers d'art. Une reconnaissance d'un talent, une reconnaissance d'une artiste qui sait rappeler que dans «artisanat», il y a aussi le mot «art».



## Juliette BROUSSE, centenaire

Dimanche 5 avril, les pensionnaires de la Résidence des Bains étaient réunis pour saluer l'entrée de l'une des leurs dans le club très fermé des centenaires : entourée de sa famille, M<sup>me</sup> BROUSSE a soufflé les 100 bougies de son gâteau, ou plutôt ses 101 bougies, puisque notre centenaire est en fait née le 31 mars 1908. Madame ROUX, maire adjointe, présente à cette réception conviviale au nom de la municipalité, a eu le plaisir de remettre la médaille de la ville de Saint-Péray à M<sup>me</sup> BROUSSE, faisant ainsi de cette Saint-Pérollaise une citoyenne d'honneur de notre commune, pour commémorer cet événement exceptionnel.

# Quand été rime avec festivités

Le coup d'envoi de la saison estivale a été donné avec la FÊTE DE LA MUSIQUE ET DU JEU, samedi 13 juin.

Il y en a eu pour tous les goûts : des ateliers de jeux au spectacle proposé par la Compagnie Zinzoline, sans oublier les multiples animations musicales : prestations de l'Ecole Municipale de Musique, de l'Harmonie de Saint-Péray, de la Chorale Arlequin, concert de Pravin, jeune Saint-Pérollais et de son orchestre de musiciens-chanteurs, concert du groupe rock EYES'N'SEA, en soirée puis du groupe FIVE avec un concert hommage à Pink Floyd, et bien d'autres encore...

Cette année, la programmation avait également intégré un concert classique à l'église proposé, dans le cadre d'une étape des «Musicales de Soyons en ballade».



Maintenant, cap sur Crussol en Fête, pour bien démarrer l'été, et sur la Fête des Vins et du Jumelage, pour célébrer dans la joie la fin des vacances.



## Partez à la découverte du Moyen-Âge

- Dès 15h : ouverture du site médiéval avec son campement, ses spectacles équestres et de fauconnerie, ses combats de chevaliers, ses jeux médiévaux, balades à dos d'âne.
- A partir de 19h : repas de Monsieur et Madame PORTE.
- Dès 21h30 : soirée folk.
- 22h30 : spectacle son et lumière et embrasement du château.

Deux journées d'animations, un même programme, pour revivre le quotidien d'un village médiéval.

Tarifs piétons : 6 € (gratuit moins de 13 ans) - Supplément navette : 2 €.

## Avec la FÊTE DES VINS et du JUMELAGE vendredi 4, samedi 5 et dimanche 6 septembre, les vins de Saint-Péray et l'amitié européenne sont à l'honneur...

- **Vendredi** : soirée du jumelage et élection de la reine des vins et du jumelage
  - Animations musicales dans les rues et sous le chapiteau, en soirée
  - A partir de 20h : spectacle de music hall, placé sous le signe de l'humour et de la dérision, et élection de la reine des vins et du jumelage 2009
  - Bal animé par « Les Bandits Manchots ».
- **Samedi** : journée sportive et récréative, soirée variétés
  - Manifestations sportives et ateliers artistiques : rallye cyclo route et VTT, randonnées pédestres, concours de pétanque, tournoi de rugby, concours de shoots de basket, ateliers cirque et dessins...
  - A partir de 19h : podiums musicaux à travers la ville
  - A partir de 20h30 : soirée brésilienne sous le chapiteau
- **Dimanche** : Saint-Péray à l'heure du jumelage et de la fête
  - à partir de 10h : déambulations musicales dans les rues de la ville
  - 10h30 : cérémonie officielle du jumelage sous le chapiteau, suivie d'un vin d'honneur
  - 15h : grande parade musicale et folklorique
  - 17h : spectacle de groupes folkloriques sous le chapiteau et place de la Paix
  - 18h : orchestre et animation musicale rue Ferdinand Malet
- **Marché aux vins des côtes du Rhône méridionales et septentrionales**  
Rendez-vous incontournable de ce week-end de festivités, le Marché aux vins organisé par la Confrérie du Saint-Péray accueillera amateurs de vins et de produits de bouche au gymnase municipal, de 9h à 19h, les 5 et 6 septembre.

En parallèle aux animations de la Fête des Vins et du Jumelage, deux expositions seront proposées : l'une à l'Office de Tourisme, la seconde au CEP du Prieuré, sur le thème de l'Europe et de la citoyenneté.



# Développement durable, vous avez dit développement durable ?

*Lors de son installation à la suite des élections de mars 2008, le conseil municipal prenait l'engagement d'inscrire son action dans un objectif de DEVELOPPEMENT DURABLE, précisant que cette considération s'appliquerait à toute étude, préparation ou mise en œuvre des projets de la municipalité. Aujourd'hui, un peu plus d'un an après, et alors qu'une première opération d'envergure vient d'être lancée (récupérateurs d'eaux), l'occasion est belle de faire le point sur ce thème.*



Pour toutes les collectivités locales, le Grenelle Environnement a sans aucun doute marqué un tournant dans leur approche des problématiques de développement durable et d'environnement. Non pas que ces considérations leur étaient auparavant extérieures, des actions ayant été lancées bien avant que ce concept de développement durable n'ait le retentissement qui est le sien aujourd'hui, mais les engagements nés de ce Grenelle Environnement ont favorisé l'émergence d'une démarche globale et cohérente des pouvoirs publics locaux en la matière.

Ainsi à Saint-Péray, alors que des dispositions avaient été décidées ou prises, çà et là, par votre municipalité dans le cadre de projets existants ou à venir, vos élus ont pris l'engagement de faire de cet objectif de développement durable une sorte de fil rouge de l'action municipale. C'est dans cette optique qu'une commission spécifique a été créée afin de réfléchir aux actions simples et concrètes pouvant être menées ou initiées par la mairie. Composée

d'Eliane FIEF, Hélène GERLAND, Valérie MALAVIEILLE, Huguette MARUCCO, Michèle ROUX, Laurent AUDRAS, Jean-Philippe HERAUD et Jean-Paul LASBROAS, ce groupe est à la fois un lieu de réflexion et de débat, mais au-delà une force de proposition et de suggestion, dont la vision transversale s'étend sur l'ensemble des domaines de la gestion municipale.

En effet, loin de l'adage affirmant que pour enterrer un problème, on crée une commission, le groupe de travail développement durable s'est vu doter de réelles prérogatives pour mettre en place une stratégie d'ensemble, selon deux axes : d'une part en interne, au sein des services municipaux, d'autre part à l'externe, à l'échelle communale.

## Des actions simples pour des engagements clairs

Depuis le début de l'année, les services administratifs de la mairie sont fortement incités à augmenter leurs efforts en matière de réduction de consommation de papiers (en





# Développement durable, vous avez dit

priviliégiant l'impression recto verso, la réutilisation des brouillons, la diffusion de notes et comptes-rendus par courriel... ). C'est d'ailleurs l'un des axes d'intervention prônés par le Grenelle Environnement qui fixe comme objectif aux administrations une réduction de 50 % à l'horizon 2012 de la consommation de papier, pour arriver à partir de 2012 à 100 % d'utilisation de papier recyclé. Par ailleurs, la collecte des cartouches d'encre pour imprimantes se poursuit, au profit d'associations caritatives.

Les économies d'énergie sont aussi une priorité. En ce qui concerne les travaux, désormais, lors de chaque chantier d'aménagement de voirie, les dispositifs d'éclairage public se voient dotés d'ampoules à basse consommation (comme c'est la cas actuellement avenue Tassini). Dans le même ordre d'idée, à partir de cette année, les illuminations de Noël, toujours très appréciées, mais grosses consommatrices d'électricité, seront elles aussi progressivement remplacées par des ampoules nouvelle génération ou par des leds.

Toujours dans ce souci d'économiser les énergies, à l'occasion du changement des chaudières de l'école des Brémondières, le choix s'est porté sur une installation dotée de brûleurs modulants permettant une meilleure régulation, et donc au final une réduction, de la consommation de gaz. Autre exemple dans les écoles, désormais des détecteurs de présence sont installés dans certains locaux des établissements scolaires

(les toilettes par exemple) pour «réguler» les périodes d'allumage des lampes et éviter tout gaspillage dû à un éclairage intempestif.

Pour ce qui est des espaces verts, les services techniques ont de plus en plus recours à l'ajout de divers matériaux (comme par exemple les écorces de bois ou du paillage qui permettent de garder mieux l'humidité) à côté des fleurs et des plantes, afin de limiter la consommation d'eau pour l'arrosage des massifs. Une réflexion sera en outre bientôt lancée pour l'utilisation d'engrais naturels en lieu et place des engrais habituels.

C'est ce même souci qui a guidé l'élaboration du projet de construction de la médiathèque qui s'inscrit dans une démarche **HQE** (Haute Qualité Environnementale), avec l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit du futur bâtiment ainsi que d'isolants thermiques type fibres de bois, pour les économies d'énergie.

Tous ces exemples sont des gestes concrets mis en place en interne pour contribuer à une rationalisation de la consommation d'énergies et à la préservation de l'environnement. Bientôt, dans la droite ligne des engagements du Grenelle Environnement qui a assigné aux pouvoirs publics un rôle d'exemplarité, un bilan «carbone» de tous les bâtiments publics accompagné d'un plan de réduction de la consommation énergétique et des émissions de gaz à effet de serre, devra être programmé.

## Une interaction territoriale au service du développement durable

*Loin d'agir seule localement sur le front du développement durable, la ville de Saint-Péray est partie prenante des actions engagées par les entités et structures territoriales auxquelles elle adhère.*

**valence major**

De par ses compétences, notamment la collecte et le tri des déchets ou les transports en commun, ce syndicat intercommunal est à la pointe de l'action en faveur de la protection de l'environnement et du développement durable. Valence Major a ainsi été à l'origine du lancement, à l'échelle de l'agglomération, de la Semaine du Développement Durable, du 1<sup>er</sup> au 8 avril 2009. Une autre action phare de valence Major concerne l'établissement d'un schéma directeur cyclable à l'échelle de l'agglomération afin de favoriser l'utilisation des modes de transport doux.



La CCRC a en charge l'aménagement de l'espace, la protection et la mise en valeur de l'environnement. A ce titre, c'est cette structure qui est chargée de la gestion du site de Crussol. Ce site naturel est protégé au niveau européen. Il est en effet inscrit sur les sites d'importance communautaire dans le cadre de **NATURA 2000** (réseau écologique européen destiné à préserver la biodiversité, en assurant le maintien ou le rétablissement, dans un état de conservation favorable des habitats, d'espèces de faune et de flore d'intérêt communautaire). Parallèlement, le site de Crussol fait l'objet d'un programme pluriannuel **LIFE Nature et Territoire** pour le cofinancement d'actions de conservation de la nature, qui s'est terminé cette année. Depuis, un programme de gestion, de l'ordre de 357 040 € sur 5 ans, a été mis en place par les différents partenaires (Etat : 101 959 € ; Région Rhône-Alpes : 83 774 € ; Département de l'Ardèche : 97 192,50 € ; CCRC : 74 114,50 €).

### Les récupérateurs d'eau, ou comment concilier économies et protection de l'environnement

Active en interne, la ville de Saint-Péray a également souhaité impulser des actions labellisées «développement durable», en direction de ses habitants. La première de ces actions a été lancée le 1<sup>er</sup> avril dernier,

à l'occasion du démarrage de la Semaine du Développement Durable. Une action que la municipalité a voulu concrète mais aussi symbolique, en cela qu'elle concerne une ressource essentielle que l'on se doit de préserver : l'EAU.

**Le principe de l'opération «récupérateurs d'eaux» est simple : il s'agit, au moyen de l'attribution de subventions,**

**de favoriser l'achat et l'installation de récupérateurs d'eaux pluviales sur le territoire de la commune.**

Alors que l'opération a débuté il y a moins de trois mois, plusieurs foyers saint-pérollais ont d'ores et déjà profité de ces aides pour s'équiper de ces dispositifs de récupération d'eaux pluviales. Il faut savoir qu'avec un système de récupération recueillant l'eau

## développement durable ?

Pour tous renseignements,  
contactez les services techniques  
municipaux au 04 75 81 77 70



des gouttières, il est possible de récupérer plus de 50 m<sup>3</sup> par an dans le cas d'une maison de 100 m<sup>2</sup>. De quoi éviter d'utiliser l'eau du robinet pour arroser sa pelouse, le jardin ou laver sa voiture.

Sur les premières personnes qui se sont adressées en mairie afin de retirer un dossier, certaines ont déjà procédé à l'achat et à l'installation de leur récupérateur. C'est dans ce cadre que Mme Eliane FIEF, maire adjointe, en charge de l'environnement a rendu visite, début mai, au tout premier bénéficiaire de cette aide municipale.

A cette occasion, et après un mois d'utilisation, M. BEGHAIN a confié être très satisfait de l'acquisition de son récupérateur extérieur, d'une capacité de 350 litres, qui lui permet désormais d'utiliser les eaux de pluie pour l'arrosage de son jardin notamment. Un dispositif à la fois efficace (il se remplit vite) et relativement simple à installer : le raccordement au chéneau est des plus



simples grâce à un adaptateur à monter directement sur le tuyau de descente de gouttière.

**Rappelons que**, pour plus d'efficacité, l'action «récupérateurs d'eaux» s'inscrit dans le temps puisqu'elle s'étend **jusqu'au 31 décembre 2011**. Cette année, une enveloppe de 9 000 € a été inscrite au budget, permettant la prise en charge de 15% de la facture TTC d'achat d'un récupérateur d'eaux extérieur, dans la limite de 150 €, et de 20 % de la facture TTC d'achat d'un récupérateur d'eaux enterré, dans la limite de 300 €.

### Le Parc de Chavaran, ou comment concilier préservation et mise en valeur de l'environnement

Penser développement durable, c'est aussi agir sur l'aménagement de l'espace en mêlant zones urbanisées et zones naturelles. L'année dernière, la ville s'est lancée dans l'aménagement du parc de Chavaran, véritable poumon vert de notre commune, qui concilie préservation et mise en valeur de l'environnement. L'aménagement de cet espace de promenade se poursuit. Dernièrement, des jeux d'enfants ont été installés, de même qu'un parcours de santé.

Symbole d'une certaine réappropriation des bords du Mialan, le Parc de Chavaran qui s'étend à l'heure actuelle sur la rive droite du cours d'eau, le long de l'avenue Dimberton, du skate parc au croisement avec le chemin de Ploye, a vocation à s'agrandir. Des acquisitions de terrains sont en cours sur l'autre rive afin de poursuivre les aménagements dans les prochaines années.

*Parce que le rôle des pouvoirs publics est non seulement de renforcer la prise de conscience progressive d'une urgence écologique face aux menaces de détérioration de notre espace de vie mais aussi de proposer des actions simples, concrètes, la ville de Saint-Péray, depuis plusieurs années, a initié, lancé ou participé à de nombreuses actions au service de la préservation de notre environnement. Petit rappel :*

**1989-1990** : lancement d'une opération composteurs par la mairie.

**1996-1997** : aboutissement de la procédure menée par la mairie pour la fermeture des établissements Gaillard, responsables de la pollution de l'air et de la nappe phréatique.

**1997** : mise en place du tri sélectif en porte à porte (Saint-Péray, 1<sup>ère</sup> commune de l'agglomération à organiser ce système, avec mise à disposition de poubelles gratuites).

**2000-2005** : réfection importante du réseau d'eaux usées pour sa liaison à la station d'épuration intercommunale.

**2005** : opération composteurs du SYTRAD et de Valence Major.

**2005** : inscription du site naturel de Crussol dans le réseau écologique européen NATURA 2000 et dans le programme LIFE Nature et Territoire.

**2007** : mise en place d'un trajet de pédibus pour l'école des Brémondrières par une association de parents d'élèves avec la collaboration de la mairie.

**2007** : installation de bornes de dépôt de textiles usagés (3 bornes ECOTEXTILE installées en juillet 2007).

**2008** : utilisation d'ampoules basse consommation lors de toute pose de candélabres (ex : avenue Tassini).

**2008** : projet de construction d'une médiathèque. Projet relevant d'une démarche HQE, notamment via l'intégration de panneaux photovoltaïques sur le toit du bâtiment.

**2008** : doublement des bornes de dépôt de textiles.

**2009** : début d'une réflexion sur l'aménagement et la sécurisation des parcours piétons et cyclistes sur le territoire communal, en vue de développer des modes de déplacements doux.

**2009** : lancement de l'opération «récupérateurs d'eaux».



*Pogne et vin blanc en musique : les élèves de l'école de musique.*



*Soirée irlandaise au CEP du Prieuré avec l'école de musique.*



*Vogue de Pâques : tournez manèges.*



*Opérations 100 000 tulipes : 13 200 € récoltés par le Lions Club.*



*Cérémonie de la citoyenneté.*



*Mme Martinie, ancienne enseignante de l'école du Quai de retour à St-Péray avec sa classe de Sivry Courtry.*



*Les rencontres sciences au CEP du Prieuré...*



*... et ses scientifiques en herbe.*



Sac... Ados : le plein d'activités.



Collège de Crussol : sous le soleil de Barcelonne.



La délégation de Saint-Péray à Groß-Umstadt.



Journée des Arts Visuels au CEP du Prieuré.



Macadam 07 et la Ville de Saint-Péray, partenaires pour la Ronde de Crussol.



Prévention routière : Bravo à Calvin ROCHAS, Lillian SAIVE, Maeva HIVERTE (les lauréats 2009).



Festival «L'Enfance de l'Art» 8<sup>ème</sup> édition...



... toujours un succès.

## Bibliothèque municipale : à lire... , à découvrir...

▶ En ce début d'année 2009, la bibliothèque a sélectionné pour vous :

Adultes

**L'ombre en fuite**

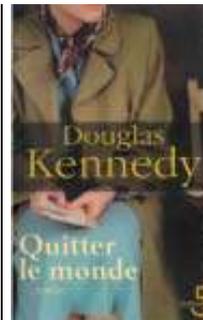
de Richard Powers  
(Le Cherche Midi Éditions)  
*Roman* : Washington. Adie Klarpol, une jeune artiste désillusionnée, est engagée par une compagnie d'informatique pour travailler sur un système expérimental, « la Caverne ». Ce simulateur d'univers virtuels en 3D permet de revisiter, entre quatre murs, les chefs-d'œuvre de l'art. Beyrouth. Taimur Martin, professeur d'anglais, est pris en otage par des fondamentalistes islamistes. Seul dans un cachot, il n'a que sa mémoire et son imagination pour s'évader. Un simulateur d'univers virtuels, un cachot : deux pièces dissemblables, toutes deux ouvertes à toutes les transformations, l'une par la magie de l'informatique, l'autre par la ténacité de l'esprit humain. Le romancier explore le destin de l'art à l'époque du virtuel, celui de la mémoire à l'époque de l'informatique et questionne une fois de plus les rapports entre science, histoire et imagination.

**L'homme qui m'aimait tout bas**

d'Eric Fottorino  
(Editions Gallimard)  
*Roman* : Mon père s'est tué d'une balle dans la bouche le 11 mars 2008. Il avait soixante-dix ans passés. J'ai calculé qu'il m'avait adopté trente-huit ans plus tôt, un jour enneigé de février 1970. Toutes ces années, nous nous sommes aimés jusque dans nos différences. Il m'a donné son nom, m'a transmis sa joie de vivre. En exerçant son métier de kinésithérapeute, il travaillait « à l'ancienne », ne s'exprimait qu'avec les mains, au besoin par le regard. Il était courageux, volontaire, mais secret : il préféra toujours le silence aux paroles, y compris à l'instant ultime où s'affirma sa liberté, sans explication. « Ce sont les mots qu'ils n'ont pas dits qui font les morts si lourds dans leur cercueil », écrivit un jour Montherlant. Mais il me laissa quand même mes mots à moi, son fils vivant, et ces quelques pages pour lui dire combien je reste encore avec lui.

**Les onze**

de Pierre Michon  
(Editions Verdier)  
*Roman* : Nous connaissons tous le célèbre tableau des Onze qui est représenté le Comité de salut public qui, en 1794, instaura le gouvernement révolutionnaire de l'an II et la politique dite de Terreur. Mais qui fut le commanditaire de cette œuvre ? A quelles conditions et à quelles fins fut-elle peinte par François-Élie Corentin, le Tiepolo de la Terreur ?

**Quitter le monde**

de Douglas Kennedy  
(Belfond)  
*Roman* : Du campus de Harvard aux rues du Berlin d'aujourd'hui, en passant par le Maine, la Nouvelle Angleterre et le Canada, la trajectoire bouleversante d'une femme en quête éperdue d'amour et de reconnaissance.

**Midnighters : l'heure secrète**

Scott WESTERFELD  
(Roman ado - Pocket jeunesse)  
Il existe une ville, aux États-Unis, où le temps s'arrête à minuit. Plus un être ne bouge, tout semble figé... S'ouvre alors l'heure secrète. Le monde appartient aux darklings, des créatures maléfiques qui rodent dans les ténèbres. Seuls quelques ados, nés à minuit pile, sont capables d'évoluer dans cet espace-temps. Ils se surnomment entre eux les midnighters. Tous ont des pouvoirs spéciaux. Tous, sauf Jessica Day. Pourtant, les créatures de l'ombre sentent en elle un danger redoutable et sont prêtes à l'éliminer...

**Mia et le Migou**

Jacques-Rémy GIRARD  
(Album et roman jeunesse - Milan)  
Tout au bout du monde, se trouve un lac de légende. Et sur ce lac, se dresse un arbre immense, entouré d'une nature sauvage et majestueuse. Mais cette nature est menacée : tout près, des hommes s'activent, des machines arrachent, détruisent. Tout ça pour construire un hôtel réservé aux milliardaires ! À moins que les Migous, qui peuplent la forêt, n'en décident autrement. Et à moins qu'une fillette, partie sur les traces de son père, ne change le cours des choses...

**Souris souris**

Arnū West  
(Album jeunesse - Milan)  
Souris pirates, cow-boys, sportives, cuisinières, capitaines, etc. C'est fou ce que savent faire les souris ! Elles vous feront mourir de rire ! Pre que dans un dessin animé !

**Ami public n° 1**

(Les fonctionnaires) - Bloz et Beka  
(BD jeunesse - Bamboo Éditions)  
Qui a dit que les fonctionnaires étaient des privilégiés. En tout cas avec Bloz, on ne peut pas lui reprocher de manquer d'humour ! Issu de la fonction publique, il croque toujours avec pertinence mais jamais avec méchanceté les petits défauts de ceux que l'on critique parfois... ! Résultat : un album à se tordre de rire qui devrait rapidement rencontrer le succès du public...

Jeunesse

## Devoirs de vacances avec la bibliothèque

Du 19 octobre au 14 novembre, la bibliothèque organise une grande exposition sur le thème des vacances, dont vous serez peut-être l'un des auteurs.

En effet, ce sont vos photos de vacances qui feront l'exposition ; voilà toute l'originalité de cette initiative. Tout cliché de vos futures vacances, à l'exception de portrait personnel

ou de photo de famille, sera le bienvenu pour venir enrichir le fonds photographique exposé à cette occasion : paysages, monuments, plage, forêt, montagne, photo sous-marin... laissez libre cours à votre imagination.

Cent photos seront retenues, dans la limite d'une seule par personne. Pourquoi pas la vôtre ?

Pour tous renseignements sur les conditions

de participation à cette exposition interactive, contactez la bibliothèque municipale au 04 75 40 29 92

Attention, la date limite pour déposer votre photo est fixée au 19 septembre 2009.

**Vous êtes prêts pour les vacances,** alors n'oubliez pas votre appareil photo...

Cet été : tous à vos

"Sac... Ados"  
Centre de Loisirs  
Ville de Saint-Péray



**Vous pouvez encore inscrire vos enfants jusqu'au 2 juillet**  
Service Sport-Animation de la Mairie au 1<sup>er</sup> étage

**Pour les vacances d'été, le centre de loisirs Sac Ados... accueillera enfants et adolescents, de 4 à 18 ans, du 6 au 31 juillet.**

**Précision :** à la différence des autres vacances, les inscriptions pour le centre de loisirs d'été **se font à la semaine** et non pas à la journée.

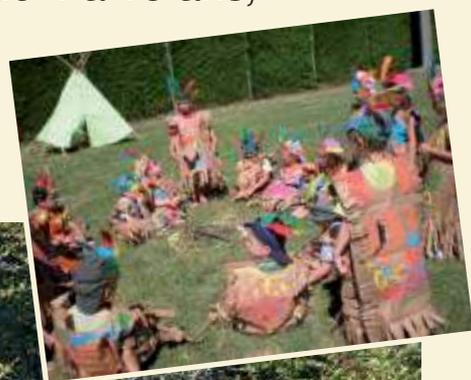
Les deux co-directeurs de la structure, *Philippe PEALAT* et *Karine BOGHOSSIAN*, peaufinent les derniers préparatifs de ces quatre semaines d'activités, de loisirs et de sport qui devraient une nouvelle fois connaître un beau succès.

**Au programme :** piscine, visites, jeux, ateliers manuels et artistiques... pour les plus petits ; escalade, golf, rafting, canyoning, VTT pour les plus grands.

Le programme complet est également disponible en ligne sur le site Internet de la mairie avec les dossiers d'inscription à télécharger.

Pour tous renseignements, contactez la mairie de Saint-Péray au 04 75 81 77 77 ou rendez-vous sur le site Internet de la ville : [www.st-peray.com](http://www.st-peray.com)

**Attention :** en raison des contraintes d'organisation et de la capacité d'accueil limitée, les inscriptions seront closes **le 2 juillet.**



PISCINE MUNICIPALE



**Ouverture au public jusqu'au 29 août 2009**

- **Horaires jusqu'au 2 juillet 2009**  
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h30 à 19h  
Mercredi, samedi de 12h à 19h
- **Horaires du 3 juillet au 29 août 2009**  
Tous les jours (sauf dimanche) de 12h à 19h30

BON POUR UNE ENTREE GRATUITE

à la piscine municipale de Saint-Péray

Pour un jeune de moins de 18 ans ou étudiant (sur présentation d'un justificatif de situation et d'âge).

**OFFRE VALABLE DURANT toutes les vacances d'été**

Nom : .....

Prénom : .....

Age : .....

# Des vacances en EUROPE *L'été arriv ou redécouvrir*



Groß-Umstadt



Asso



## GROß-UMSTADT

ville jumelle depuis 1966

Dans cette ville où se mêlent un centre ancien remarquable et des infrastructures modernes, sans oublier une viticulture renommée, les atouts ne manquent pas : moments de détente dans la nature environnante, animations lors des fêtes et marchés qui animent la vie communale, découverte du centre ancien et de ses bâtiments historiques, sans oublier, bien sûr les dégustations de vins...

### Carte d'identité de la ville :

Situation : Land de la Hesse, à 45 km de Francfort et à 20 km de Darmstadt  
Population : 22 000 habitants  
Superficie : 86,84 km<sup>2</sup>, dont plus de 23 km<sup>2</sup> de forêts.

**A voir :** châteaux centenaires, fermes domaniales, maisons à colombages restaurées, hôtel de ville style renaissance...

**A faire :** profiter du réseau de randonnées pédestres (plus de 60 km à travers le territoire communal boisé).

**A goûter :** les vins millénaires de l'Odenwälder Weininsel (Mueller-Thurgau, Riesling, Silvaner, Chardonnay, Bourgognes tardifs gris et blancs, Gewürztraminer...).

**A vivre :** la Winzerfest, ou Fête des Vins, de Groß-Umstadt, chaque année, aux alentours du 15 septembre, 4 jours de fête au cours desquels la ville toute entière est livrée aux animations.



## ASSO

ville jumelle depuis 2001

Asso est une commune italienne située au cœur de la région des lacs, dans un ensemble de montagnes et vallées appelé «La Vallassina». Cette charmante petite ville peut accueillir de nombreux touristes aux goûts divers. Les randonneurs, promeneurs et cyclistes trouveront des sentiers adaptés et répertoriés. D'autres visiteurs préféreront peut-être la tranquillité de la ville : ils pourront admirer l'église «parrocchiale» dédiée au Saint-Patron de la Vallassina, San Giovanni Battista, participer aux fêtes de la commune, visiter le château en admirant, une fois au sommet, la vue splendide, ou bien encore s'intéresser à l'artisanat local : la fabrication des ciseaux.

### Carte d'identité de la ville :

Situation : Région Lombardie, à 49 km au nord de Milan et 23 km de Côme  
Superficie : 6,46 km<sup>2</sup>  
Population : 3 200 habitants.

**A voir :** le château de Asso d'époque et de style médiéval et sa tour de plus de 20 mètres, l'église (Chiesa parrocchiale) de style

baroque, construite en 1671, et consacrée en 1752...

**A faire :** visiter la région du lac de Côme, belle contrée aux paysages surprenants, célèbre pour ses vertus thermales.

**A ne pas rater :** le sanctuaire de la Madone del Ghisallo, patronne des cyclistes, véritable petit musée, qui regorge de maillots, trophées et autres vélos des plus grands coureurs cyclistes (Binda, Bartali, Coppi, Girardengo...) jusqu'aux champions de notre temps.

**A vivre :** la Fête du Cheval, chaque année, début octobre, où l'on peut admirer les plus beaux chevaux venus de toute la région, divers concours hippiques ou courses, et arpenter la foire artisanale et agricole dédiée aux produits locaux (fromages, charcuterie...).



## SANTO TIRSO

ville partenaire depuis 1991 (ville jumelle de Groß-Umstadt depuis 1988).

Visiter Santo Tirso, c'est profiter d'un environnement beau et accueillant. Héritier d'un vaste patrimoine historique et culturel, d'une nature et d'un paysage d'une grande beauté, Santo Tirso vous invite à passer d'agréables moments entre deux verres de Vinho Verde et une bouchée d'«Ovos Moles». La ville propose un large éventail d'activités allant de pair avec les traditions, us et coutumes, de sa population...

**e. Bientôt les vacances. Pourquoi ne pas profiter de vos congés pour découvrir les villes partenaires de Saint-Péray ?**



**Santo Tirso**

**Celanova**

**Carte d'identité de la ville :**

*Situation : Région Nord, à 30 km de Porto, dans la vallée du Douro.  
Population : 30 000 habitants (près de 100 000 en comptant l'agglomération).  
Superficie : 135,41 km<sup>2</sup>*



Et bientôt peut-être, **CELANOVA** ville espagnole située dans la Province de la Galice, à 23 km d'Orense et 90 km de Vigo, près de la frontière portugaise.

Un rapprochement est actuellement en cours entre Saint-Péray et Celanova (par ailleurs ville jumelle de Santo Tirso), afin de mettre sur pied des échanges entre collègues. Au mois de mai, une délégation officielle de Saint-Péray a ainsi participé à la fête de la ville de Celanova et une délégation espagnole est attendue en retour, pour assister à notre Fête des Vins.

**Petits conseils pratiques si vous voyagez en Europe cet été...**

**Voyager en Europe :**

*Vous n'avez besoin, en principe, ni de passeport, ni de carte d'identité pour entrer dans les pays de l'espace Schengen : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie, Suède, ainsi que l'Islande.*

*Vous avez besoin de votre passeport ou de votre carte d'identité dans les pays de l'Union (hors espace Schengen) : Bulgarie, Chypre, Irlande, Roumanie, Royaume-Uni.*

**Conduire en Europe :**

*Vous partez en voiture ou louez un véhicule sur place ? Pas besoin de permis de conduire international, votre permis français est valable dans tous les Etats membres de l'Union européenne, ainsi qu'en Suisse. Pensez tout de même à vérifier les spécificités locales en matière de règles de conduite, les limitations de*

*vitesse et l'allumage des feux par exemple, ainsi que les équipements obligatoires à bord. N'oubliez pas de conduire à gauche dans quatre pays de l'Union : Chypre, Irlande, Malte et Royaume-Uni. Enfin, en cas d'accident, sachez que tous les pays de l'Union européenne utilisent le même modèle de constat. Ainsi, si vous vous servez de l'exemplaire de l'autre automobiliste, vous pouvez vous référer au modèle français. N'oubliez pas non plus que vous pouvez le remplir dans votre langue.*

**En cas de pépin :**

*Composez le 112 depuis n'importe quel pays de l'Union européenne (sauf la Bulgarie), pour joindre gratuitement les services d'urgence.*

**Vos achats dans l'UE :**

*16 Etats membres ont adopté l'Euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, France, Grèce, Irlande, Italie, Finlande, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie et Slovénie. L'Euro est aussi utilisé à Andorre, à Monaco, à Saint-Martin, au Vatican, au Kosovo. Il est également accepté dans la plupart des zones touristiques des autres pays européens. Si vous payez par carte bancaire dans un des 16 pays de la zone Euro, aucun frais ne vous sera facturé. Si vous retirez des euros au distributeur, les frais seront les mêmes que si vous étiez en France.*

**Voyager avec son animal de compagnie :**

*Vous pouvez voyager dans la plupart des Etats membres avec votre chien ou votre chat à 3 conditions :*

- 1 - votre animal doit être identifié (le tatouage suffit jusqu'en 2011, sauf à Malte, au Royaume-Uni et en Irlande, où la puce électronique est déjà obligatoire) ;*
- 2 - votre animal doit être vacciné contre la rage ;*
- 3 - enfin, vous devez emmener son passeport européen, fourni par le vétérinaire.*

**Attention**, 5 pays (Royaume-Uni, Irlande, Malte, Suède et Finlande) ont des exigences supplémentaires en matière de tests d'anticorps, de vermifuge ou parfois de traitement anti-tiques. Pensez-vous au préalable auprès des ambassades.

Sources : «L'Europe en France», mensuel de la représentation en France de la Commission Européenne.

# Le groupe scolaire de la Sainte Famille



**28  
mars**

Ecole Sainte Famille



*Avec l'inauguration, samedi 28 mars dernier, de l'école Sainte Famille, c'est non seulement l'aboutissement d'une opération étalée sur plus de deux années qui était célébré, mais aussi et surtout le début d'une nouvelle ère pour le groupe scolaire privé catholique.*

## Une opération de transfert initiée en 2006...

Fruit de la bonne collaboration qui a prévalu entre la mairie et l'OGEC (*Organisme de Gestion de l'Ecole Catholique*) de Saint-Péray, la genèse de la constitution de ce groupe scolaire remonte à 2006 avec la construction de l'école maternelle du Quai, qui a, à sa suite, entraîné une profonde modification de l'organisation scolaire sur la commune. Mais c'est la signature, le 10 avril 2006, d'un protocole d'accord entre la Mairie, la direction diocésaine de l'enseignement catholique et l'OGEC, qui lança la procédure d'échange entre l'école du Centre et l'école privée Tassini, véritable acte fondateur du regroupement des deux écoles catholiques.

## ...qui s'est déroulée en 3 étapes...

- Ce regroupement s'effectua en trois temps :
- à la rentrée scolaire 2006, l'école maternelle privée s'installait dans les locaux de l'école du Centre qui venait d'emménager à l'école maternelle du Quai, tandis que d'importants travaux de réhabilitation étaient réalisés dans ses locaux, rue Pasteur ;
  - l'année suivante, en 2007, elle regagna ses bâtiments rénovés et des travaux d'aménagement étaient entrepris à l'école du Centre pour accueillir les élèves de

l'école primaire Tassini, qui ne répondait plus aux normes de sécurité ;

- les travaux de rénovation et d'extension de l'ancienne école du Centre se sont poursuivis jusqu'au mois de juin 2008 afin d'accueillir les élèves de l'école primaire Tassini dès la rentrée de septembre 2008

## ...pour former aujourd'hui un véritable groupe scolaire privé

Depuis cette date, élèves et enseignants de l'école Sainte Famille disposent donc d'un véritable groupe scolaire privé autour de la place Santo Tirso, s'articulant autour de la maternelle (105 enfants) et de l'école primaire (162 enfants), sous la direction de Mme Josiane ROZAND. Autant d'écopiers satisfaits et heureux de fréquenter une école aux locaux rénovés, colorés, spacieux et lumineux.



École Sainte Famille (maternelle et élémentaire)  
Place Santo Tirso - Tél.: 04 75 40 48 19



**L'école de la Sainte Famille, en quelques mots... en quelques chiffres :**

Au cœur de Saint Péray, l'école se situe à deux pas de la crèche municipale, du CEP du prieuré et de la bibliothèque municipale. Josiane ROZAND en assure la direction et la coordination entre l'équipe enseignante et les associations. Mais l'école Sainte Famille, c'est aussi :

- **12**, comme le nombre de classes que compte le groupe scolaire (maternelle + élémentaire)
- **260**, comme le nombre d'enfants scolarisés, de la maternelle (dès 2 ans) au CM2
- **22**, comme le nombre d'élèves par classe en moyenne
- **1 200**, comme le nombre de m<sup>2</sup> de locaux entièrement neufs ou rénovés désormais à disposition des élèves et de l'équipe enseignante soutenue par un poste d'ASH (enseignante réservée à l'aide aux élèves en difficulté durant le temps scolaire) et 4 aides maternelles.

**Des services annexes :**

- \* la garderie de 7h à 8h et de 16h30 à 18h30,
- \* l'accueil des enfants dès 8h dans les cours d'école
- \* la cantine sur place.

**Mais aussi :** de nombreuses activités, qu'elles soient sportives, culturelles ou de découverte : éveil musical, chorale, initiation au tennis, observation de la nature, visites de zoos, classes de découverte, spectacles...

Des parents impliqués dans la gestion de l'école par le biais de l'APEL (Association de Parents de l'Enseignement Libre) et de l'OGEC (Organisme de Gestion des Ecoles Catholiques).

**Une inauguration festive pour saluer une vraie réussite :**

Samedi 28 mars, la cour de l'école primaire Sainte Famille résonnait des voix des enfants qui avaient concocté, avec leurs enseignants, un spectacle de chants et de danses à l'adresse des parents et des nombreuses personnalités présentes, dont Monseigneur BLONDEL, Evêque de l'Ardèche, M. HERITIER, Directeur diocésain, M. LEDENTU, Président de l'OGEC de la Sainte Famille, sans oublier les représentants de la municipalité : M. LASBROAS, maire de Saint-Péray et Mme MALAVIEILLE, 1<sup>ère</sup> adjointe. Parallèlement, une journée portes ouvertes était proposée pour permettre à tous de visiter les locaux rénovés et d'apprécier l'important travail réalisé sous l'égide du cabinet d'architecte DORGNON.

Dans son allocution, M. le Maire rappelait d'ailleurs le soutien de la municipalité au groupe scolaire de la Sainte Famille : une aide financière (après l'accord de participation aux frais de scolarisation des enfants de Saint-Péray à l'école Sainte Famille entériné en 2006, qui augmentait et pérennisait les aides définies par une convention déjà établie par la municipalité en 1996, la subvention accordée à l'OGEC pour 2009 s'élève à 94 600 €) mais également matérielle, avec, au même titre que les écoles publiques de la commune, la mise à disposition d'équipements, qu'ils soient sportifs, culturels ou de loisirs, la mise à disposition de l'éducateur sportif municipal, la remise des dictionnaires aux élèves de CM2, avant leur entrée au collège, la participation aux épreuves de Prévention Routière organisées sous la houlette de la police municipale, les animations de découverte de la musique proposées par l'école municipale de musique, ou encore les aides aux classes de découverte. Preuve, s'il en était, que dans l'esprit de la municipalité, il ne saurait y avoir de différence entre un écolier fréquentant l'école publique et un écolier fréquentant l'école privée.



# Du nouveau dans la vie économique locale



**SAN PETRUS**  
le goût du terroir

Depuis début avril, une nouvelle équipe vous accueille au restaurant-glace SAN PETRUS : Mlle DUPUY, auparavant co-gérante du restaurant la Table d'Ay Pierre, revient aux fourneaux et vous accueille au SAN PETRUS, tous les jours sauf le lundi, pour une cuisine mêlant restauration rapide et restauration traditionnelle, à déguster dans les deux salles du restaurant (dont une de 45 couverts) ou en terrasse...

Adresse : 14 place de l'Hôtel de ville - Tél. : 04 75 60 04 45



## Bar l'ARGONAUTE

Changement de gérants au bar l'Argonaute : nous souhaitons la bienvenue à Mme MELIN, gérante du bar l'Argonaute depuis début avril, secondée par Anthony LADREYT. Ouvert du mardi au dimanche, l'Argonaute c'est une ambiance familiale, un écran géant pour suivre les retransmissions des grands événements sportifs, une grande terrasse pour profiter des beaux jours et un programme varié d'animations et de soirées à thème.

Adresse : 12 place de l'Hôtel de ville



Depuis janvier 2009, une nouvelle activité a vu le jour à Saint-Péray avec la création de la société ALARMATIC, spécialisée dans les courants faibles au service de la sécurité (installation d'alarmes, vidéosurveillance, contrôle d'accès, automatismes...). M. Claudio STIPO, vous reçoit, pour tout conseil ou renseignement, au siège d'ALARMATIC, 40 rue Sully Arnald.

Adresse : 40 rue Sully Arnald - Tél. : 04 75 60 00 51 / 06 34 15 46 59 - [www.alarmatic.fr](http://www.alarmatic.fr)



C'est sous le statut d'auto-entrepreneur que Mlle Lucie DREVET et M. Benjamin BAUD ont créé début mars la société LET'S DREAM. Nouvelle société mais également nouvelle activité puisque LET'S DREAM est spécialisée dans l'événementiel, de l'organisation d'événements pour particuliers (anniversaires, mariages...) ou professionnels, en passant par les associations ou les clubs sportifs.

Adresse : 11 rue de l'Arzalier - Tél. : 06 43 82 78 95 / 06 71 72 26 38  
<http://lets-dream.e-monsite.com>



Depuis le 30 avril, une nouvelle entreprise a vu le jour : la société ECOTERH, spécialisée dans l'isolation écologique (thermique, acoustique, intérieure ou extérieure) des maisons individuelles, immeubles, bâtiments industriels... et la rénovation bois. Ses gérants, M. Maxime DUPUY et M. Renaud PAUCHELON, sont à votre disposition pour tout renseignement ou devis concernant vos

travaux de construction, d'entretien ou de rénovation, sachant que ce type de travaux peut donner droit à certaines aides : TVA réduite, crédits d'impôts, éco-crédits, etc.).

Adresse : Rue Baptiste Marcet - Tél. : 06 19 89 55 50 / 06 22 61 17 98



Bienvenue également à Mme Marie-Jeanne FARGIER LAGRANGE, qui vient tout juste d'ouvrir une nouvelle boutique de vente de bijoux fantaisie artisanaux. Ses créations sont à découvrir à la boutique KALLISTÉ BIJOUX, du mardi au samedi, de 10h à 12h et de 14h30 à 19h.

Adresse : chemin des Mulets - Tél. : 04 75 80 26 88 - Courriel : [kallistebijoux@orange.fr](mailto:kallistebijoux@orange.fr)

## ELI-JACK GRANGEON TRAITEUR

Un nouveau traiteur vient de s'installer dans les locaux du 84 rue de la République. Pour vos réceptions, cocktails, buffets, ou tout simplement pour vous faire plaisir, ELI-JACK GRANGEON TRAITEUR ce sont des plats cuisinés, de la charcuterie, de la viande, du fromage, des plateaux repas... mais aussi des cours de cuisine.

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 12h30 et de 15h30 à 19h30, et le samedi, de 8h à 16h, non stop.

Adresse : 84 rue de la République

**Une initiative originale au CERCLE**

La discothèque Le Cercle, située quartier de la Mouline à Saint-Péray, propose un système de navette gratuite. De 20h à 5 h, le véhicule de 7 places vient chercher les clients à leur domicile, au restaurant ou dans un bar, et les ramène chez eux à la fin de la soirée.

Pour tout renseignement sur ce service valable à l'échelle de l'agglomération valentinoise, contactez le 06 32 59 79 89.





# La CCRC : une communauté de communes de services et de projets



*Alors que la réflexion sur la future communauté d'agglomération se poursuit, les communes de la rive droite de l'agglomération continuent leur collaboration intercommunale au sein de la Communauté de Communes Rhône-Crussol (CCRC).*

Véritable intercommunalité de services et de projets, la CCRC, en mutualisant les moyens de chacune de ses 6 villes membres, s'est donné les moyens de remplir au mieux ses missions au service des quelque 25 000 habitants du territoire.

Parmi les compétences de la CCRC, la voirie et l'assainissement sont probablement ses principaux champs d'intervention. Ainsi, ces dernières semaines, d'importants travaux de réfection des enrobés ont été menés sur la déviation des Mulets, reliant la zone Pôle 2000 au rond-point d'accès du Pont des Lômes.

Côté assainissement, la CCRC a poursuivi les travaux engagés depuis 2008 pour le raccordement du réseau de Toulaud à la station intercommunale d'épuration. Ces dernières semaines ont également marqué le lancement des travaux d'aménagement pour le futur raccordement de Cornas à ce même réseau d'assainissement, notamment dans le secteur de la Plaine à Saint-Péray.

## Un nouveau matériel

Pour renforcer les capacités d'intervention de son service voirie, la CCRC vient de faire l'acquisition d'un camion brouille composé d'un réservoir de goudron liquide et d'une benne à gravier, pour la pose de revêtement bi-couche. Cette acquisition, d'un montant de 280 000 €, permettra une meilleure efficacité et une plus grande réactivité lors d'interventions effectuées sur les différentes voiries du territoire intercommunal.

## Collecte des déchets : Valence Major primé

**valence major**

En 1998, le SISAV Valence Major (*Syndicat Intercommunal des Services de l'Agglomération Valentinoise*), prenait en charge la compétence collecte des déchets et le tri sélectif. 10 années d'un service essentiel aux habitants de l'agglomération, un service sans cesse renforcé, développé et amélioré. 10 années qui valent aujourd'hui à Valence Major (*et à ses 7 villes membres*) d'être primé pour la qualité et l'efficacité de ce service de collecte et de tri sélectif.



En début d'année, Valence Major s'est en effet vu remettre le label Qualitri par l'ADEME (*Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie*) et Eco Emballage, pour la qualité de son service de collecte des déchets ménagers : ainsi en 2007, ce sont 8 850 tonnes de déchets ménagers recyclables qui ont été collectés, soit plus de 77 kg par habitant et par an.

Prime aux résultats obtenus par Valence Major, ce label Qualitri est également un encouragement fort à tous les habitants du territoire à poursuivre et intensifier leurs efforts de tri et de valorisation des déchets.

## De nouvelles compétences

Il est signalé que Samira KHAMAR est venue renforcer les services municipaux. Intégrée au service administration générale de la mairie depuis le 4 mai, elle est chargée de l'instruction des dossiers de demande de RSA (*Revenu de Solidarité Active*) mis en place depuis le 1<sup>er</sup> juin.

## le nouveau réseau 2009



À compter du 31 août, notre commune, déjà desservie par la ligne 3 sera également desservie par la ligne 8. Cette nouvelle ligne remplace la ligne 2, en suivant le même itinéraire (*Saint-Péray - chemin de Ploye, Guilhaud-Granges - Pierre Blanche, Montplaisir, le Petit Charran et Valence 2*) et les mêmes arrêts, avec une fréquence d'un bus toutes les 20 minutes. **Autre nouveauté** : une navette sera mise en place le mercredi, afin de faciliter l'accès au marché hebdomadaire ; celle-ci reliera Cornas à Saint-Péray, à raison d'une navette toutes les 30 minutes toute la matinée.

Un nouveau réseau, de nouvelles lignes, de nouveaux itinéraires, mais aussi de nouveaux services avec notamment un réseau de soirée les jeudis, vendredis et samedis, de 20h à 23h, le renforcement du service de Transport à la Demande et du transport dédié aux personnes à mobilité réduite (*service PMR*), sans oublier de nouveaux bus (*9 bus à haut niveau de service et 7 bus de petite et moyenne capacité*).

Pour en savoir plus, contactez l'Espace Mobilité de la CTAV (17 avenue Félix Faure à Valence) au 04 75 600 626 ou rendez-vous sur le site Internet de Valence Major [www.valence-major.fr](http://www.valence-major.fr)

# Un nouvel éclat pour nos lieux du souvenir

Plusieurs fois dans l'année, la France commémore les événements qui ont dramatiquement marqué son histoire, au cours du dernier siècle.



## A Saint-Péray, ces cérémonies commémoratives sont au nombre de 6 :

- la journée du Souvenir et de la Déportation, le dernier dimanche d'avril ;
- la commémoration de la Victoire de 1945, le 8 mai ;
- la commémoration de l'Appel du Général De Gaulle, le 18 juin ;
- la commémoration de l'Armistice de la Guerre 14-18, le 11 novembre ;
- la journée d'hommage aux victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, le 5 décembre.

Pour chacune de ces journées, la municipalité et les associations d'anciens combattants invitent la population à se rassembler pour les cérémonies du souvenir.

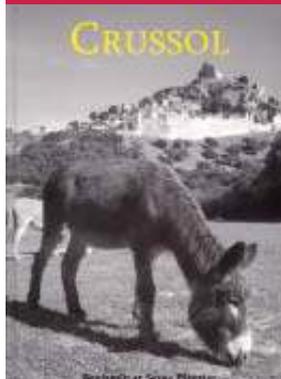
Le monument aux morts est le témoignage des moments dramatiques de notre histoire. C'est un lieu de mémoire pour les générations actuelles et futures qui rappelle le sacrifice de générations passées, l'abomination des guerres et la nécessité de la paix. Il est donc le lieu central de chacune des cérémonies du souvenir.

Afin de redonner à ce lieu de mémoire l'éclat et le lustre qu'il mérite, il a été procédé à une **rénovation de ce monument** : un nettoyage important a été réalisé sur

chacune des faces du monument, permettant ainsi de mieux mettre en valeur le bronze, et les lettres énumérant les glorieux morts pour la France ont été entièrement réécrites.

Dans le même temps, la **stèle Sully ARNALD**, située route du Pin, a **elle aussi été rénovée**. Lieu de mémoire pour la commémoration du 8 mai 1945, cette stèle rappelle à tous le sacrifice de ce résistant : coiffeur à Vernoux, Sully ARNALD fut arrêté le 16 décembre 1943 par la Gestapo de Valence pour accueil et aide aux réfractaires du S.T.O. (service du travail obligatoire) et au maquis ; son corps criblé de balles fut découvert sur la commune de Saint-Péray au lieu-dit «le grand tournant», route du Pin, où sa mémoire est chaque année honorée.

## Pour tous les amoureux de Crussol



L'été approche et déjà, depuis plusieurs semaines, les visiteurs se font de plus en plus nombreux sur le site de Crussol. Habités des lieux ou novices découvrant les charmes de ce site et de sa forteresse, chacun garde de sa visite un souvenir, une image bien à lui, toujours différente, toujours marquante.

Ces souvenirs, ces images, **Serge PLANTIER et son fils Benjamin**, les ont réunis dans un ouvrage de

108 pages mêlant photographies couleurs et noir et blanc, fruit d'une longue quête des charmes, des beautés, des particularités qu'offre ce site naturel d'exception à ses visiteurs.

Sobrement et simplement intitulé «**Crussol**», ce livre est une invitation à parcourir les sentiers de cette montagne, à gravir les pentes de l'éperon rocheux, à se laisser étourdir par la tranquillité d'une prairie fleurie... bref, à aimer Crussol, sous tous les angles.

**CRUSSOL**, de Benjamin et Serge PLANTIER à l'Office de Tourisme, 1 rue de la République, et au Tabac-Presse «Le République», 58-60 rue de la République - 07130 Saint-Péray

## Les richesses du PASSÉ



Régulièrement, l'association Pour Lire mène des recherches sur l'histoire de notre commune. Ainsi, en 1994, elle a publié l'ouvrage «**Saint-Péray, un village viticole en Ardèche**», puis en 2002, «**Saint-Péray, au fil de ses rues**». Chacune de ces recherches permet au lecteur de mieux appréhender le passé de notre territoire. Dernièrement, l'association Pour Lire a fait don à la commune de trois volumes reliés de photocopies de délibérations du «Conseil Général de la commune de Saint-Péray», ancêtre du conseil municipal, concernant la période allant du 20 février 1790 au 19 brumaire de l'an IV (10 novembre 1795). Vous apprendrez ainsi comment le citoyen Constant BRAVAIS, par ailleurs maire de la commune qui s'appelait alors Péray Vin Blanc, sollicita le 17 Germinal An II, un arrêt maladie pour cause de coup de soleil...

Trois volumes qui retracent la vie de notre commune et de ses habitants à l'époque révolutionnaire, désormais disponibles en mairie. Une riche somme de renseignements pour tous les passionnés de l'histoire locale, à découvrir.

## SUR VOS AGENDAS

samedi 27 juin et dimanche 28 juin	dès 15h om <sup>dc</sup>	Crussol en fête en collaboration avec l'OMC de Guilherand-Granges	Site de Crussol
du 6 au 9 juillet	-	Compagnie Zinzoline : stages de cirque Rens. : 04.75.41.14.07 / 06.85.90.58.17.	La Cacharde
juillet	-	Stages d'arts plastiques Rens. : 04.75.40.50.30 04.75.81.04.75.- 06.23.76.47.90	Atelier Nuances
du 6 au 31 juillet	-	Centre de loisirs Sac Ados Rens. : 04.75.81.77.77	
juillet / août	Tous les jeudis	Visites guidées de vignobles avec l'Office de Tourisme Rens. : 04.75.40.46.75	Office de Tourisme
jusqu'au 29 août	-	Ouverture de la piscine municipale	
4, 5 et 6 septembre	om <sup>dc</sup>	Fête des Vins et du Jumelage Rens. : 04 75 74 77 00	Centre-ville
5 et 6 septembre	-	Marché aux Vins avec la Confrérie du Saint-Péray	Gymnase municipal
12 septembre	14h-18h om <sup>dc</sup>	Forum des Associations en collaboration avec l'Office Municipal des Sports	CEP du Prieuré
du 17 au 21 septembre	-	Déplacement à Groß-Umstadt avec le comité de jumelage Rens. : 04.75.81.77.81	
18 septembre	20h30 om <sup>dc</sup>	Soirée Ciel Ecran - Soirée guinguette en direct et interactive	CEP du Prieuré
19 et 20 septembre	-	Marché de Potiers du Pays de Crussol Renseignements : Office de Tourisme	Cornas
20 septembre	om <sup>dc</sup> Macadam	Course pédestre : Ronde de Crussol Organisée par Macadam 07 en partenariat avec la Ville de Saint-Péray	
27 septembre	-	Cyclo-Club : Grimpée cycliste de Saint Romain de Lerps	
du 2 au 5 octobre	-	Déplacement à Asso avec le comité de jumelage Rens. : 04.75.81.77.81	
9 octobre	om <sup>dc</sup>	Destination Terroir : ateliers culinaires (en journée) et Rôtie de châtaignes (en soirée)	CEP du Prieuré
10 et 11 octobre	9h-20h om <sup>dc</sup>	Salon du Goût	CEP du Prieuré
16 octobre	20h30 om <sup>dc</sup>	Soirée Ciel Ecran - Spectacle humoristique Gustave Parking	CEP du Prieuré
vacances Toussaint	-	Centre de loisirs Sac Ados Rens. : 04.75.81.77.77	
11 novembre	11h	Commémoration de l'Armistice de 1918	Place du Souvenir
20 novembre	20h30 om <sup>dc</sup>	Soirée Ciel Ecran - Théâtre «Très chère Mathilde»	CEP du Prieuré
5 décembre	11h30	Journée nationale d'hommage aux «Morts pour la France» de la Guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie	Place du Souvenir
9 ou 16 décembre	20h30	Réunion publique de la municipalité	CEP du Prieuré

## ETAT CIVIL

### Ils sont nés...

MARTIN Mélissa	11 mars 2009
SISAK Emilien	17 mars 2009
LAURENT Ambre	22 mars 2009
HENRIO Marjane	24 mars 2009
THESIER Eva	25 mars 2009
REDONDAUD Luna	28 mars 2009
ETIENNE Nathan	30 mars 2009
BÉDÉJUS Jeanne	5 avril 2009
SCEAU Célia	8 avril 2009
BOURRET Eléa	15 avril 2009
COMBEDIMANCHE Adrian	23 avril 2009
JOMARON Jules	29 avril 2009
GENEST Lonys	30 avril 2009
ROM EGOUX Léna	30 avril 2009
MATHIEU Johana	7 mai 2009
ISSARTEL Jenny	18 mai 2009
RIGNOL Tessa	27 mai 2009
COTTE Mathis	30 mai 2009

### Ils se sont unis...

CHIARUCCI Frédéric	
et BRIERE Aurélie	25 avril 2009
GIRODET Emmanuel	
et BEN TAËRIT Isabelle	9 mai 2009
LAMOTTE Grégory	
et DE TORRES Pascale	30 mai 2009
SOUBEYRAND René	
et POUDADE Renée	13 juin 2009

### Ils nous ont quittés...

BARDOUSSE Paulette - 86 ans	16 mars 2009
DEBORDE Maurice - 65 ans	21 mars 2009
BRUNET Madeleine - 78 ans	26 mars 2009
CHOPARD Hervé - 61 ans	28 mars 2009
BRINGARD Hélène - 95 ans	30 mars 2009
LEROUX Françoise - 78 ans	3 avril 2009
GUILHOT Maurice - 76 ans	5 avril 2009
DENIS Marc - 60 ans	22 avril 2009
DEBEAUX Emilienne - 84 ans	29 avril 2009
PÉGOUUD Marie-Louise - 92 ans	5 mai 2009
FRAISSE Marie-Louise - 84 ans	14 mai 2009
SAIVE Hélène - 76 ans	15 mai 2009
LAFORÊT Marie-Antoinette - 90 ans	2 juin 2009
CHARRA Franc - 88 ans	4 juin 2009

### L'entrée dans la citoyenneté



Depuis 1998, l'inscription sur les listes électorales des jeunes atteignant l'âge de 18 ans est automatique pour les jeunes qui se sont fait recenser. A leur majorité, les jeunes sont ainsi inscrits d'office, sans faire de demande individuelle, sur les listes électorales de leurs communes, lors des opérations de révision annuelle.

Pour marquer, en quelque sorte, cette entrée dans l'âge de la majorité citoyenne, les pouvoirs publics ont souhaité, il y a quelques années, qu'une remise officielle des cartes électorales aux nouveaux jeunes électeurs soit organisée dans les mairies. Vendredi 27 mars, une trentaine de ces nouveaux électeurs étaient ainsi réunis en salle du conseil de l'Hôtel de ville, afin de se voir remettre leurs cartes d'électeurs.

Une cérémonie de la citoyenneté qui a été l'occasion de réaffirmer que l'exercice du droit de vote peut être le commencement d'un engagement fort et sincère de participer activement au destin de notre pays.

**Nouveau :  
ouvert le lundi**

**Matériaux de construction  
Menuiserie - Carrelage  
Sanitaire**

**Combustible bois de chauffage**

# COSTE

9, rue de la République - 07130 St-Péray  
Tél.: **04 75 40 30 31** - Fax: **04 75 81 08 90**



**BAUDOIN OPTICIENS**

2, place de l'Hôtel de Ville - Saint-Péray - Tél.: 04 75 40 43 00

# Allo TAXIS Saint-Péray

CANEL Magali, GIMENEZ Stéphane

Tous transports assis médicalisés,  
ou privés, toutes distances.



Tél./Fax : **04 75 403 413**

Autorisations de stationnement : Saint-Péray

# IMPRIMERIE Plancher

04 75 40 31 65

**07130 ST-PÉRAY**

GRAND CHOIX DE FAIRE-PART  
PHOTOCOPIES NOIR & COULEUR  
RELIURE - PLASTIFICATION  
TAMPON - CREATION GRAPHIQUE  
AUTOCOLLANTS - PANNEAUX  
DECORATION DE VEHICULE

[www.imprimerie-plancher.com](http://www.imprimerie-plancher.com)

## SERVICE NOTARIAL

Pour tous conseils juridiques, économiques et fiscaux  
consultez les NOTAIRES de Saint-Péray

**Maître CHASTAGNARET Olivier**  
87, rue de la République - 07130 Saint-Péray

**Maître BALBINOT-ROY Murielle**  
Suppléante de Maître HERAIL-GIORDANO  
Quai du Docteur Jules Bouvat - 07130 Saint-Péray



# Notaire



**Toujours là pour moi.**

Toutes Assurances- Placements

**M. Yvan CELLIER**  
**Mme Sylvie BRUNEL**

Avenue de Gross Umstadt  
07130 Saint-Péray  
Tél.: **04 75 40 45 99** - Fax : 04 75 80 00 19



**Location de Matériels et toute  
la Motoculture de Plaisance**

## B. L. S. MOTOCULTURE

670 Av. Jean Moulin  
07500 Guilhaud-Granges

LOCATION - VENTE - RÉPARATION - ENTRETIEN

Concessionnaire : **Husqvarna**  
ISEKI Pro

S.A.V. : **BRIGGS et STRATTON**  
Groupes électrogènes **SDM O**

Tél.: **04 75 80 00 28**  
[www.bls07.com](http://www.bls07.com)